



Édito : **2023, l'année des transitions, de la résilience et de l'unité**

Tendances et incohérences dans la rénovation énergétique

Un territoire, Une initiative : **Dialogue local autour des solutions « déchets »** pour les artisans du bâtiment en Mayenne

Enquête annuelle : stabilité et inquiétudes

Édito : 2023, l'année des transitions, de la résilience et de l'unité

Chers élus locaux,
Au nom de tous les représentants CAPEB et CNATP des Pays de la Loire, nous vous souhaitons une très belle année 2023. Après une année 2022 incertaine, 2023 s'annonce comme l'année de toutes les transitions.

La transition énergétique d'abord, avec la mobilisation des entreprises artisanales du bâtiment, actrices naturelles de ce marché. Depuis toujours, nous avons su adapter nos métiers et notre savoir-faire aux évolutions réglementaires, environnementales et sociétales. La rénovation énergétique se fera donc par nous et au travers des gestes et des choix que nous proposerons à nos clients pour garantir des logements et équipements respectueux de l'environnement, mais aussi de l'humain.

Au-delà des enjeux environnementaux, nous savons que les logements et les équipements doivent s'adapter aux usages et aux besoins changeants des foyers. Cette adaptation va s'accroître. La population, vieillissante, exprime le besoin de s'appuyer sur des professionnels de proximité et de confiance, en capacité de comprendre ses usages et de proposer des solutions adaptées au maintien à domicile. La mise en place programmée de Ma Prime Adapt' va très probablement booster ce marché.

La force de nos entreprises, c'est avant tout notre savoir-faire et celui de nos équipes. Nous avons toujours su former les compagnons de demain. Au vu des missions à venir, nous devons plus que jamais poursuivre notre investissement dans la formation, et ainsi avoir la force vive pour relever ces nombreux défis, sur fond de hausse des prix, de crise de l'énergie et d'évolution des réglementations.

Retrouvons nos manches et construisons ensemble demain dès aujourd'hui.



Des vidéos pour faire connaître l'artisanat du bâtiment

Présentée par Arnaud Giboin, la web-série « Les experts CAPEB » valorise l'engagement, le savoir-faire et les valeurs des artisans du bâtiment. De quoi faire naître des vocations !

Découvrez (et partagez) vous aussi la palette de défis relevés par des artisans menuisier, forgeron ou tailleur de pierre sur <https://bit.ly/chaineTVCAPEB>.



Alain LACOUR

Menuisier (49)
Président
CAPEB Pays de la Loire

&

Martial BEDOUET

Paysagiste (49)
Président
CNATP Pays de la Loire



Tendances et incohérences dans la rénovation énergétique

La rénovation énergétique est plus que jamais d'actualité. Pourtant, le nombre d'entreprises qualifiées RGE (reconnu garant de l'environnement) diminue dans notre région, tout comme la part de cette rénovation dans leur chiffre d'affaires. La CAPEB formule des propositions pour inverser la tendance. Ensemble, changeons la donne !

La Première ministre Elisabeth Borne le martèle : il faut massifier la rénovation énergétique et faire évoluer l'offre vers la rénovation globale, plus efficace. Les aides aux travaux ont donc évolué pour inciter les ménages les plus modestes à réaliser des travaux de performance énergétique.

Pourtant, les recettes liées à la rénovation énergétique des entreprises artisanales du bâtiment ont reculé en 2022, tout comme le nombre d'entreprises qualifiées RGE au niveau régional. Et ce, alors même que le contexte, ainsi que les investissements de l'État et des « obligés » via le dispositif des CEE, laissaient augurer une augmentation du nombre de qualifications. En cause : complexités administratives, dossiers chronophages, multiplication des audits... La liste est longue.

La CAPEB milite pour simplifier l'accès des artisans au marché de la rénovation. Voici ses revendications :



Qualification RGE « Nous demandons un dispositif plus simple et crédible »

- Imposer un référent RGE pour 10 salariés dans les entreprises qualifiées RGE.
- Coordonner les contrôles RGE/CEE/Ma Prime Rénov' et indexer le nombre de contrôles sur le nombre de chantiers de l'entreprise.



Ma Prime Rénov' « Nous demandons moins de reste à charge »

- Indexer les aides sur l'inflation, diminuer le reste à charge pour les ménages modestes/très modestes et octroyer un bonus travaux multigestes.
- Bénéficier de l'appui d'un interlocuteur local ANAH pouvant débloquer les dossiers difficiles.



CEE « Nous demandons une valorisation du système »

- Redynamiser le marché des CEE en augmentant le niveau des obligations d'acquisition des obligés.
- Stabiliser le dispositif sur la période en cours.
- Financer un audit énergétique gratuit dès le premier geste réalisé par un particulier afin d'élaborer un parcours de travaux échelonnable.



Rénovations globales et Mon Accompagnateur Rénov' « Nous demandons l'appui des opérateurs déjà en place »

- Travailler avec les collectivités sur l'assistance aux particuliers, et veiller à ce que les missions d'accompagnement imposées par l'État s'appuient sur les organismes déjà en place.
- Permettre aux particuliers de réaliser un parcours de rénovation performante échelonné dans le temps.
- Adopter une TVA à 5,5 % pour les travaux réalisés en groupement momentané d'entreprises (GME) de 3 corps de métiers et plus.

Ensemble, faisons de ces propositions une réalité.
N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur CAPEB pour échanger sur ces solutions.

Un territoire, Une initiative

Dialogue local autour des solutions « déchets » pour les artisans du bâtiment en Mayenne

Plus que jamais, les élus ont un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre de la politique de gestion des déchets des chantiers du bâtiment sur leur territoire. La CAPEB est allée à leur rencontre en Mayenne.

La Responsabilité élargie du producteur (REP) pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) vise à inciter les producteurs de matériaux de construction à prendre en charge les coûts de gestion des déchets de ces produits. Après plusieurs reports, sa mise en application est prévue au 1^{er} mai 2023. Maillage territorial pour la collecte des déchets triés, mise en place d'une éco-contribution... Les enjeux sont nombreux et ont un impact fort sur le quotidien de nos artisans.

Le projet est complexe et suscite de nombreuses interrogations du côté des artisans du bâtiment et des communes. C'est pourquoi la CAPEB Mayenne a entamé en 2022 une série de rencontres avec les communautés de communes. L'objectif : échanger sur la mise en place de la REP PMCB, présenter les positions défendues par le réseau CAPEB et détailler les actions déjà menées en matière de gestion des déchets de chantier.



Fabien Robin, vice-président de Laval Agglomération en charge des déchets

Lors de la dernière réunion, le 5 janvier 2023, la CAPEB a rencontré Fabien Robin, vice-président de Laval Agglomération en charge des déchets et deux de ses collaborateurs, Karima Ferri et Stéphane Triquet. M. Robin a souligné l'intérêt de la démarche d'anticipation de la mise en place de la REP PMCB menée par la CAPEB. Selon lui, les enjeux seront différents d'un territoire à l'autre. Ainsi, sur la première couronne de Laval Agglomération, il n'y aura pas de difficulté pour respecter le maillage des points de collecte. Mais il n'en sera pas de même pour les autres couronnes. Il faudra donc trouver ensemble des solutions adaptées aux professionnels du bâtiment. M. Robin est favorable à l'organisation d'une réunion des artisans du bâtiment durant le 2^e semestre 2023.



Traçabilité des déchets : quelles avancées ?

La CAPEB avait obtenu en 2022 le report du « bordereau » de suivi des déchets. Ce document administratif destiné à tracer les déchets s'avérait inexploitable pour les artisans.

La CAPEB a demandé sa simplification pour en faire un outil adapté aux artisans comme aux acteurs locaux qui les accueillent dans les déchetteries. Tous doivent pouvoir se focaliser sur le tri des déchets, et non le remplissage de documents administratifs !

Plusieurs mois après ce report, nous sommes sans nouvelles de l'évolution de ce document.



La REP en vidéo

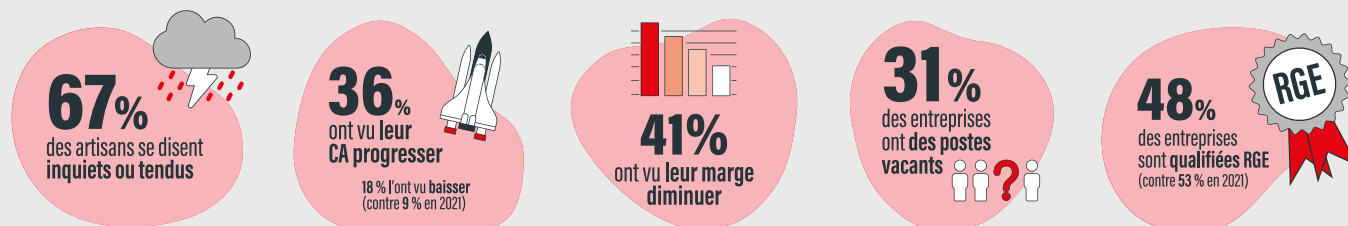
La CAPEB poursuit la sensibilisation des entreprises en vidéo. Raphaël, chef de projet développement durable à la CAPEB 44, répond aux questions des artisans dans « Trouve ta REP », une série de vidéos pédagogiques.



Pour regarder et partager les vidéos, c'est par ici : bit.ly/trouvetarep.

Enquête annuelle : stabilité et inquiétudes

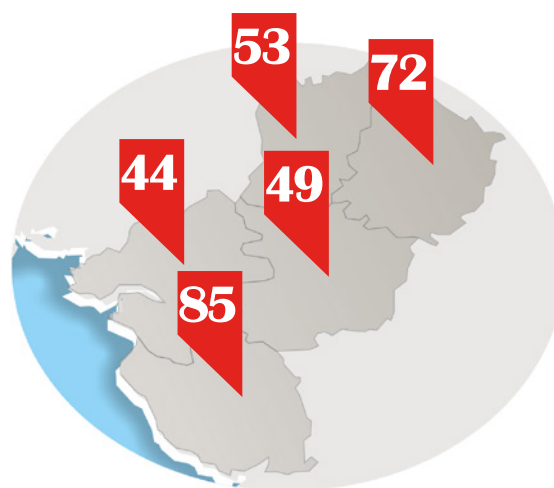
Comme chaque année à la rentrée, nous avons interrogé nos adhérents CAPEB Pays de la Loire pour connaître la situation de leurs entreprises, leurs visions et leurs attentes. Conclusion : même si les indicateurs économiques du bâtiment dans la région indiquent une tendance à la stabilité, la conjoncture actuelle et les perspectives à six mois invitent à aborder 2023 avec prudence.



Et 98 % des adhérents trouvent réponse à leurs questions auprès de la CAPEB et en sont satisfaits.

Retrouvez tous les résultats de l'enquête sur <https://bit.ly/chiffres2022CAPEB-PDL>

Contacts départementaux



44 Loire-Atlantique
www.capeb-loireatlantique.fr
Président : Jean-Marc Pernot
Référente : Andréa Lemasson
• 02 40 08 99 60
• a.lemasson@capeb44.fr

49 Maine-et-Loire
www.capeb-maineetloire.fr
Présidente : Christelle Delouche
Référent : Gilles Hamon
• 02 41 368 368
• gilles.hamon@capeb49.fr

53 Mayenne
www.capeb-mayenne.fr
Président : Jérôme Robino
Référent : Dominique Marquand
• 02 43 49 38 00
• dominique.marquand@capeb-mayenne.fr

72 Sarthe
www.capeb-sarthe.fr
Présidents : Loïc Yvon & Bruno Hatton
Référente : Aurélie Gourmel
• 02 43 520 520
• a.gourmel@capeb-sarthe.fr

85 Vendée
www.capeb-vendee.fr
Présidente : Lucie Amelineau
Référente : Cécile Henriat
• 02 51 62 38 74
• cecile.henriat@capeb-vendee.fr

Président : Alain LACOUR
Secrétaire générale : Virginie BAUDRIT
02 40 89 71 47
1, rue Louis Marin - 44200 NANTES
capeb@capeb-paysdelaloire.fr

En région Pays de la Loire

La CAPEB défend près de **22 000 entreprises** du bâtiment de moins de 20 salariés.

Elle fédère près de **6 500 entreprises**.

Elle regroupe les **5 CAPEB départementales** implantées sur le territoire ligérien.

Elle est administrée par **250 artisans élus** et emploie près de **90 collaborateurs**.



Retrouvez nos lettres sur <https://www.capeb.fr/service/artisans-et-elus-plusfortsemble?c=44>

U2P La CAPEB et la CNATP sont membres de l'**U2P (Union des entreprises de proximité)** qui représente et défend l'ensemble des entreprises artisanales et professions libérales.